

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de
l'association des Amis des Musées de Nyon (AMN)**

6 mai 2026, à 18h00 au Musée du Léman, Nyon

Procès-verbal

1. Ouverture de la séance. Adoption de l'ordre du jour

Jean-Luc Blondel (JLB), président, ouvre la séance et remercie la quarantaine de personnes présentes pour leur fidèle soutien. Il mentionne les personnes ou institutions excusées, dont les municipalités des communes de Nyon, Mies, Borex, Bursins, Prangins et Perroy, ainsi que l'association des Amis du Château de Prangins. Le vice-président de l'AMN, Michele Dalla Favera, est également excusé.

Parmi les hôtes, JLB salue en particulier la présidente de l'Association des Amis de l'Ariana, Caroline Caffin ; la directrice du Château de Morges, Adelaïde Zeyer ; la présidente de l'Union des femmes de Nyon, Ursula Eugster ; le président de Pro Novioduno, Vincent Guillot ; le président des Amis du Musée international de la Réforme, Jean-Luc Beckert.

JLB présente également Mme Alexandra Spühler, conservatrice du Musée romain de Nyon depuis début mars, qui succède à Jordan Anastassov, aujourd'hui archéologue cantonal vaudois. Mme Spühler a fait l'objet d'une présentation il y a peu dans le journal régional *La Côte*. Le journal de l'association, *L'AMN*, qui vient de paraître conduit également un interview avec elle. Mme Spühler se présente brièvement.

En guise d'introduction à la soirée, JLB lit quelques lignes de Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, qui s'était adressé à l'Assemblée de l'AMN en 2025. Dans un ouvrage qui vient de paraître sous le titre *Décoloniser le passé. L'archéologie et le réenchantement du monde* (Académie Royale de Belgique 2026, pp. 116-17), Kaeser écrit : « Le passé, ce continent lointain, n'est pas qu'un réservoir de réponses aux questions posées par les archéologues : il doit aussi être exploré comme une source de questionnements inédits sur notre présent et sur notre avenir. En somme, il s'agit de ne pas se borner à interroger sans cesse le passé, mais de se mettre également en position de l'écouter, en ce qu'il peut interpeller et bousculer nos propres représentations du monde. »

Ces mots ne concernent pas que l'archéologie. Tous les musées présentant, en quelque sorte, des objets et témoignages de choses, événements, objets du passé - parfois proche - ils ont pour mission, également, de nous interroger, provoquer, accompagner dans une réflexion personnelle et communautaire et, bien sûr de nous émerveiller ou de nous (ré)enchanter. C'est ce que font, à coup sûr, les trois musées nyonnais.

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mai 2025

Le projet de procès-verbal était disponible sur le site de l'AMN ; la convocation y renvoyait.
Le PV de l'AG 2025 est adopté à l'unanimité, sans modification.

3. Message de la Municipalité / Service de la Culture

Tant le syndic de Nyon, Daniel Rosselat, que le Municipal en charge de la Culture, Alexandre Demétriadès ont demandé à être excusés. Dans un message au président, M. Rosselat adresse ces mots à l'assemblée : « Je tiens à remercier et féliciter le comité et les membres de l'AMN de toutes les actions entreprises pour soutenir nos musées. Votre soutien est très précieux et la Municipalité vous en est reconnaissante. » Le président passe ensuite la parole à Mme Myriam Kridi, Cheffe du Service de la Culture, qui présente l'état d'avancement de la mise en valeur de l'amphithéâtre, du projet de rénovation et agrandissement du Musée du Léman (un crédit d'étude va être soumis très prochainement au Conseil communal – à ce propos, elle invite toutes les personnes intéressées, en particulier celles qui manifestent un certain scepticisme quant aux dépenses prévues, à se renseigner avec exactitude sur les objectifs suivis) et le projet d'un inventaire complet des collections des musées.

4. Rapport du président

Le président indique que l'AMN compte actuellement 513 membres (502 à la même date en 2025 à la dernière AG). Cela représente une belle stabilité, mais il nous faut, collectivement, continuer nos efforts de remplacements et de développement de notre *membership*. A nouveau, JLB demande aux membres présents de s'engager eux-mêmes pour recruter de nouveaux membres. Un argument supplémentaire en faveur d'une adhésion réside dans l'extension de l'offre des musées en termes d'heures d'ouverture (avec certes, et c'est pleinement justifié, une certaine augmentation des billets d'entrée). Le sujet du montant des cotisations sera repris plus tard. Le Comité de l'AMN souhaite prendre contact avec des entreprises actives dans la région et avec un plus grand nombre de communes (une dizaine sont déjà membres de l'AMN) ; les membres de l'AMN qui ont des relations personnelles avec des dirigeants d'entreprise sont invités à contacter le président pour faciliter une approche de ces personnes.

Des membres du Comité sont maintenant toujours présents lors des vernissages de nouvelles expositions, avec un petit « stand » pour accueillir les personnes intéressées à devenir membre. L'été prochain, il y aura également un stand AMN au marché de Nyon ainsi que lors des Journées romaines des 6 et 7 juin. Une présence au marché du samedi à Nyon est prévue.

Début octobre, le Comité a organisé une excursion culturelle à Turin et au Fort de Bard, qui a permis à une vingtaine de membres de l'AMN de faire de belles découvertes, avec peut-être trop de marche à pied... Cette année, après l'avoir annoncée, nous avons renoncé à une excursion à Thoune, en raison notamment de la difficulté physique que certains des membres auraient pu rencontrer dans les étroits escaliers du château. Par contre, nous allons organiser une sortie culturelle dans la région d'Annecy (visite de la fonderie Paccard et des Jardins secrets et repas croisière sur le lac d'Annecy) ; la difficulté de trouver une date convenant à tous les partenaires nous a obligés à organiser cette excursion le samedi 29 août. JLB accepte volontiers le concours de membres de l'AMN, non membres du Comité, pour l'organisation de futures excursions.

Une des fonctions de l'AMN est de rechercher des appuis financiers supplémentaires pour les musées, en s'adressant à des fondations ou entreprises dont les critères d'attribution requièrent les démarches d'un tiers tel que l'AMN. Dans ce sens, l'AMN a recherché des fonds, notamment, pour la restauration du bateau le *Gilliat*, sur lequel vous pouvez maintenant

naviguer un dimanche, pour la restauration et la numérisation du fonds photographique Kunz ou pour les prochaines Journées romaines. A signaler ici un tout nouveau projet, qui concerne les trois musées ainsi que le Centre des collections : la création d'une plateforme numérique destinée à mettre en valeur, par une technologie 3 D innovante, nombre d'objets tirés des collections des musées, ou d'en assurer une meilleure visibilité également hors des murs. Si le dossier de candidature a été préparé, comme c'est généralement le cas, par nos collègues des musées, avec l'assistance des experts Nathalie Pichard et David Colombini, l'AMN l'a soutenu auprès de la Fondation Gebert Rüf, à Bâle, qui vient d'accorder un financement substantiel pour ce projet ; le Comité en assurera le suivi comptable.

5. Présentation des comptes 2025

Les membres de l'Assemblée auront pu consulter les comptes publiés sur le site de l'association (voir www.amn.ch). Nathalie Fuglister les présente en détail. L'assemblée n'a pas de question.

6. Présentation du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2025

Tout comme les comptes, le rapport du vérificateur, René Volery, était disponible sur le site de l'association (voir www.amn.ch). Le vérificateur présente son rapport, qui ne provoque pas de commentaire ni question.

7. Approbation des comptes 2025 et décharge au Comité et au vérificateur des comptes pour l'exercice 2025

A l'unanimité l'Assemblée approuve les documents qui lui ont été soumis et donne décharge au Comité et au vérificateur des comptes pour l'exercice 2025.

Le président rappelle que la comptabilité reste tenue avec diligence et précision par Marlene Bosi, membre de l'AMN et bénévole dans cette tâche si importante. Il signale à cette occasion que Mme Bosi souhaite, après l'AG de 2027, quitter cette fonction. L'appel aux volontaires pour un remplacement est d'ores et déjà lancé.

8. Elections

Le président invite l'Assemblée à procéder à deux élections de membres du Comité. Tout d'abord la réélection de deux membres actuels, pour un nouveau mandat de trois ans, ainsi que l'élection d'une nouvelle membre, qui assumera la responsabilité du secrétariat de l'AMN.

8.1. Réélection au Comité

Se représentent : MM. Michele Dalla Favera (par ailleurs vice-président) et Robert Watts. *L'Assemblée réélit MM. Dalla Favera et Watts à l'unanimité pour un mandat de 3 ans.*

8.2. Remplacement de la Secrétaire de l'association

Mme Daphné Tallon-Klötzli, secrétaire de l'AMN depuis trois ans, a souhaité se retirer de cette fonction. JLB la remercie pour son engagement et son dynamisme et a le plaisir de

présenter Mme Christel Clerc, membre de l'AMN depuis 2024, qui s'est portée volontaire pour assumer, dès aujourd'hui, cette responsabilité. Mme Clerc a une double formation en décoration d'intérieurs et en gestion documentaire. Déjà visiteuse fréquente des musées de Nyon, elle sera une aide précieuse pour le Comité et l'ensemble des membres de l'AMN. Bienvenue à elle.

L'Assemblée élit Christel Clerc à l'unanimité membre du Comité.

Toujours au plan des élections, futures cette fois, JLB rappelle ce qu'il avait annoncé déjà à l'AG 2025 : il se retirera du Comité et, partant, de la présidence de l'AMN au moment où se tiendra l'Assemblée de 2028. Les membres de l'Assemblée sont invités à réfléchir aussi à ce remplacement et à l'anticiper.

9. Cotisations 2027

Le montant de la cotisation à l'AMN est fixé par l'Assemblée. A l'heure actuelle, les cotisations sont les suivantes : 10.- CHF pour membre junior (moins de 25 ans), 40.- CHF pour un membre individuel, 50.- pour un couple, 100.- pour une organisation ou entreprise. Nombre d'associations ont augmenté le montant de leur cotisation ces dernières années. L'AMN ne l'a pas fait à ce stade. Une augmentation modeste (par ex. de 10.- pour individu et couple, et de 20.- pour les entreprises) ne serait pas excessive, notamment au vu de l'offre plus étendue des musées quant aux heures d'ouverture. L'AMN tient cependant à se concerter avec Pro Novioduno, qui a les mêmes montants actuels : il serait judicieux de continuer, dans tous les cas, à avoir des tarifs similaires. L'AG de Pro Novioduno, il y a quelques semaines, a abordé ce sujet, sans décision ; le Comité de Pro Novioduno fera, ou pas, des propositions dans ce domaine à son AG de 2027. JLB sonde l'Assemblée sur l'orientation à prendre, pour une décision éventuelle à l'AG de 2027.

Certains participants craignent que, peut-être, certains membres pourraient renoncer en raison d'une éventuelle augmentation. D'autres, plus nombreux, estiment qu'une augmentation modeste serait justifiée, surtout que le montant des cotisations est très ancien (une vingtaine d'années probablement). Dans tous les cas, il faudrait annoncer en amont l'option d'une augmentation, que les membres se fassent à l'idée avant de recevoir la nouvelle « facture ».

10. Journal de l'association : feed-back et propositions

Le président rappelle que l'AG de 2025 avait été informée du changement de nom envisagé pour le Journal de l'association. Le no 19 d'*Edgar* avait également annoncé cela, indiquant que cette dernière livraison était la dernière sous ce nom. Le no 1 de *L'AMN* est distribué en ce moment dans les boîtes postales. Le tirage est de 1000 exemplaires, répartis entre les membres et les musées ; un certain nombre d'exemplaires servent à la promotion de l'AMN. L'Assemblée se montrent satisfaite de l'édition du Journal.

11. Communications des conservateurs des musées de Nyon

Pour le **Musée romain**, Alexandra Spühler donne les informations suivantes : une visite de l'amphithéâtre sera bientôt organisée pour les membres de l'AMN ; les 6 et 7 juin 2026 sont organisées les Journées romaines sur l'esplanade des Marronniers et au MRN avec une ouverture exceptionnelle de l'amphithéâtre ; en 2029 auront lieu des célébrations pour le 50^e anniversaire du MRN.

Pour le **Château de Nyon**, Vincent Lieber, donne les informations suivantes : l'exposition Jean Lurçat, qui se termine ces jours, a eu un très grand succès ; s'ouvrira bientôt l'exposition Urbex, une série de photographies d'immeubles abandonnés ; aux Journées du patrimoine de septembre prochain le public pourra découvrir le nouvel « espace Falconnier », qui prolonge en quelque sorte l'exposition à succès de cet architecte nyonnais.

Pour le **Musée du Léman**, Lionel Gauthier donne les informations suivantes : 2025 a connu une forte augmentation des visiteurs (plus de 28'000), cela étant dû notamment à l'extension des heures d'ouvertures des musées ; le bateau *Gilliat*, récemment rénové, effectue des sorties avec guide sur le lac tout l'été (on peut s'y inscrire via le site du musée) ; deux salles du musée seront rénovées, dont une qui sera consacrée aux lavandières ; se prépare également une exposition cinéma, autour des films où le Léman est un « acteur ». L. Gauthier remercie enfin les membres de l'AMN pour leur fidèle soutien.

12. Partenariats. Parole aux invités

Lors de l'Assemblée générale de 2025, nous avons pu bénéficier d'une présentation de la directrice du **Château de Morges** et de ses musées, Mme Adelaïde Zeyer. Le no 19 d'*Edgar* a également publié une petite notice sur la richesse des collections réunies à Morges. Depuis lors, nous avons poursuivi nos échanges et sommes en mesure, aujourd'hui, de signer un accord de jumelage entre les deux associations : l'AMN et l'Association des Amis du Château de Morges, incluant notamment la réciprocité dans la gratuité d'accès aux expositions. Mme Zeyer indique également sa satisfaction quant au jumelage et invite les membres de l'AMN de visiter l'exposition en cours « Top secret » (une visite guidée, offerte aux membres de l'AMN, de cette exposition aura lieu le 17 juin à 10h).

Dans le même esprit de renforcement des collaborations et invitations, après là aussi de nombreux échanges, l'AMN et l'**Association des Amis de l'Ariana (AAA)** souhaitent également signer un accord de coopération et de réciprocité dans la gratuité d'accès au musée de l'Ariana à Genève et au Château de Nyon. Un article de présentation, tant du musée que de l'AAA, est d'ailleurs publié dans le no 1 de *L'AMN*, signé par la présidente de l'association, Mme Caroline Caffin. Cette dernière rappelle l'histoire de l'Ariana et de l'association qu'elle préside ; elle se réjouit d'une collaboration plus étroite entre l'AMN et l'AAA.

Vincent Guillot, président de **Pro Novioduno** signale la publication de *Pro Novioduno : un siècle d'engagement*, remarquable parcours historique de cette association, à qui les musées, notamment, doivent beaucoup. Ce petit ouvrage est aussi disponible dans les musées.

13. Divers et propositions individuelles

Aucune proposition n'est formulée. La partie statutaire de l'AG se termine à 19h30.

A la suite de la partie statutaire, l'Assemblée a eu le plaisir de bénéficier d'une présentation de Mme Camille Linder, Responsable du Centre des collections sur « Le Centre des collections, le cœur battant des musées de Nyon. »

L'assemblée s'est terminée par un apéritif offert par le Musée du Léman.